



## MARIO BETTATI 1937-2017

Le 23 mars 2017, le professeur Mario Bettati nous a quittés. Cette disparition frappe particulièrement la Revue générale de droit international public ; Mario Bettati avait été membre de son comité de rédaction depuis 1986 et il avait co-dirigé la Revue avec moi-même, à la suite de Jean-Pierre Quéneudec, durant les années 2006 à 2008.

Tous les internationalistes connaissent l'œuvre de Mario Bettati, le plus souvent immédiatement associée à son combat pour ce qu'en dépit de ses propres observations critiques, son ami Bernard Kouchner avait appelé le « droit d'ingérence humanitaire ». Il est, certes, exact que, sans l'apport de Mario Bettati, cette notion serait restée assez équivoque ; bien des gens n'y auraient vu qu'une appellation provocatrice sans vouloir en mesurer l'apport à la fois dans le domaine des normes et dans celui des faits. C'est notamment grâce à son livre paru aux Editions Odile Jacob en 1996 (*Le droit d'ingérence : mutation de l'ordre international*) que fut précisée l'idée selon laquelle l'exclusivité des droits de l'Etat souverain sur son propre territoire devait composer avec la nécessité de porter assistance aux populations en danger. Sans pour autant se confondre avec elle, cette revendication annonçait la tentative ultérieure, assumée par les Nations Unies, de promouvoir la « responsabilité de protéger ».

Deux précisions au moins sont cependant nécessaires pour situer la richesse de l'apport de Mario Bettati à l'évolution du droit international. La première est que Mario, intelligence aussi brillante que lucide, savait pertinemment, pour l'avoir mesuré lui-même plusieurs fois sur le terrain, que la résistance des souverainetés à l'action humanitaire internationale en faveur de leur propre population reste très vive; cependant, comme d'autres internationalistes attachés à la défense des droits de l'homme tels Antonio Cassese, qu'il serait assez court, pour dire le moins, de baptiser de « droits de l'homme », Mario Bettati, savait à l'instar de Guillaume d'Orange qu'« il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer ».

Le second rappel qui s'impose est que l'on aurait bien tort de réduire l'œuvre et l'action de Mario Bettati à son apport, fut-il déterminant, à la promotion de la notion précitée et des actions concrètes auxquelles elle a pu donner lieu. C'était en réalité un internationaliste généraliste d'une culture et d'une qualité juridique peu communes. En témoignent, parmi bien d'autres, ses livres relatifs à la fonction publique internationale et au droit des organisations internationales,

comme, plus tard, ses ouvrages consacrés au droit des conflits armés et au droit international humanitaire ou à celui de la protection de l'environnement. Par ailleurs, les différents aspects du droit international économique et pas seulement du droit international du développement, lui étaient devenus particulièrement familiers depuis le début de sa carrière universitaire. Enfin, Mario Bettati avait été l'un des tous premiers, particulièrement en France, à attirer l'attention sur l'action des organisations non gouvernementale et, plus largement, des différentes composantes de la société civile internationale, en faveur du respect de la dignité de la personne humaine et du contrôle de l'application des droits fondamentaux de la personne et des peuples.

Au sein du milieu académique, Mario Bettati avait su prendre le risque de croire que le droit international public n'est pas seulement réductible à une discipline normative dont il avait au demeurant la maîtrise mais qu'il était aussi un instrument de la promotion effective de valeurs parfois imprudemment proclamées universelles par ceux-là même qui ont tendance à les négliger.

A la Revue, il avait apporté beaucoup comme, en particulier, une attention très précoce à la recherche qu'offrent l'informatique et les nouveaux médias. Il savait toujours, de son verbe chaleureux, animer les débats de notre comité de rédaction par l'attention portée à l'actualité comme à la mise en évidence des liens qui l'unissent aux problèmes théoriques et techniques du droit international.

La Revue gardera la mémoire fidèle d'un internationaliste rigoureux, humaniste et généreux qui avait à la fois le sens de l'amitié entre les êtres et celui de la solidarité entre les peuples.

Pierre-Marie DUPUY